



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE

N° 2026-036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf
Séance du vendredi 05 juin 2026

L'an deux mil vingt-cinq, le cinq juin à 19h30,

Le conseil municipal de la Commune de Saint-Maurice-lès-Châteauneuf, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur Jean-Luc CHANUT, Maire.

Etaient présents : CHANUT Jean-Luc, LAMBOROT Cécile, NICOLAS Sylvain, CORRE Michelle, BASSEUIL Roland, CORRE Maryline, FOURCAUD Valérie, GROUILLER Marie, VERMOREL Christophe, SADOIT Fabien, PLACE Julien, NICOLAS Anthony, FENZL Lucas

Nombre de membres
en exercice : 15

Étaient absents excusés : DESCHAMPS Nataliia, ayant donné pouvoir à CORRE Michelle
DELRORME Marie-Ange, ayant donné pouvoir à LAMBOROT
Cécile

Nombre de membres
présents : 13

Secrétaire de séance : LAMBOROT Cécile

Date de
convocation :
26/05/2026

Secrétaire Générale de Mairie : BONNETAIN Ingrid

**OBJET : Délibération relative à l'approbation du procès-verbal de la
précédente réunion en date du 20/04/2026**

Le procès-verbal de la séance du 20 avril 2026 a été transmis aux membres du Conseil Municipal avant la présente réunion.

Le Maire demande si chacun en a pris connaissance.

Après lecture et mise aux voix, et en l'absence de remarques, le Maire déclare le Procès-Verbal du 20 avril 2026 adopté à l'unanimité des membres présents.

Fait à St Maurice Les Châteauneuf, le 05 juin 2026

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,
Jean-Luc CHANUT,